

FÉLICITATIONS A NOTRE CONSEIL D'HYGIÈNE

Nous publions ci-dessous une lettre très flatteuse du Conseil d'hygiène de l'Etat du Maine à l'adresse de notre Conseil provincial d'hygiène. Cette lettre, tout en témoignant des sympathiques relations qui se sont établies entre ces deux autorités sanitaires, pendant l'épidémie, atteste, en même temps, du vif intérêt que nos voisins d'au-delà des lignes portent aux graves questions de l'Hygiène publique qui, comme les fléaux qu'elle combat, ne connaît pas de lignes géographiques.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE L'ÉTAT DU MAINE

Augusta, 11 Février 1892.

Au Secrétaire du Conseil d'hygiène de la Province de Québec.

CHER MONSIEUR,

Veillez agréer mes félicitations au sujet de la suppression de l'épidémie variolique dans votre Province. A leur dernière réunion, les membres présents de notre Conseil d'hygiène ont parlé, dans les termes les plus élogieux, de l'intervention prompte et efficace de votre Bureau qui a réussi, en si peu de temps, à contrôler l'épidémie et à la supprimer, en dépit des progrès rapides qu'elle avait déjà faits avant même que vous en fussiez informés. Nous comprenons que l'Etat du Maine vous est redevable de beaucoup pour nous avoir protégés nous-mêmes tout en protégeant la population de votre Province. Lorsque l'occasion s'en présentera, nous ferons notre possible pour vous rendre la pareille.

Tout à vous,

(Signé) A. G. YOUNG,

Secrétaire.

On ne saurait méconnaître l'importance du travail accompli par le Conseil d'hygiène de notre Province pendant la dernière épidémie de variole qui a sévi dans huit de nos comtés, et qui vient heureusement de prendre fin.

On sait que cette variole — dont la provenance est encore douteuse — a commencé dans la ville de Québec, s'est, de là, propagée secrètement dans le district de Québec jusques dans la Gaspésie, pendant plus d'un mois, se distribuant en différents endroits